
Créé par des habitants en février 1969, le C.A.D.I.M. se constitue en contre-pouvoir et force de propositions²⁵⁷.

Devant une salle comble, de nombreuses questions sont évoquées, écrit le journaliste : « difficulté pour se situer dans Mireuil, danger de la circulation, absence de contacts entre les habitants, nécessité d'organiser les loisirs des jeunes de 12 à 15 ans, utilité d'une crèche et d'une halte d'enfants, utilisation de salles de sport, coordination entre les activités déjà existantes, accueil des nouveaux habitants ».

Et d'ajouter que « ce qui a frappé les observateurs, c'est l'excellent esprit dans lequel s'est déroulé cette rencontre. Les gens étaient heureux de pouvoir parler entre eux des problèmes qui les concernent. Ils découvraient la présence de voisins qu'ils avaient jusque-là ignorés ». Un conseil d'administration de 47 membres est élu. Ceux-ci se répartissent en 5 commissions de travail. Leur liste montre les préoccupations majeures des habitants élus : urbanisme, secteur social, loisirs, sports, relations publiques.

Dès le mois d'avril 1969²⁵⁸, le C.A.D.I.M. se trouve confronté « à de graves problèmes » et intervient pour dénoncer les « erreurs » d'urbanisme, apporter des améliorations même « de détail ».

C'est pourquoi, le Comité demande à participer aux travaux des diverses commissions officielles. Le Maire de La Rochelle reconnaît sa représentativité et l'invite à des réunions de travail en Mairie. Mais « il y a toujours de nombreux problèmes à régler ».

Ainsi, le comité s'interroge-t-il sur l'utilité d'implanter une tour près d'un centre commercial qui, déjà, ne dispose pas de suffisamment de place pour établir un parking digne de ce nom. Mais aussi, sur l'absence de centre du quartier: la Place de l'Europe ne pourrait-elle pas devenir le centre qui manque au quartier ? Bien d'autres problèmes sont posés : de l'édification d'une salle communale à l'amélioration de la circulation ; de l'eau potable à la transformation du théâtre de verdure, de l'organisation des loisirs pour les enfants de moins de 14 ans à la demande de priorité pour les habitants dans l'utilisation des stades et des gymnases implantés à Mireuil,...

Dans un premier temps, le C.A.D.I.M. obtient de la Mairie la promesse de faire installer une piste pour patins à roulettes, le long du parc, lequel parc « sous sa forme actuelle, ne convient absolument pas aux jeux des enfants ».

L'absence d'encadrement et d'équipement constitue le cœur des demandes du C.A.D.I.M..

Relayé par la presse, il dénonce, encore en 1971, « l'insuffisance criante d'encadrement et d'équipement »²⁵⁹, rappelant que les « activités présentes n'intéressent que peu de jeunes du quartier »²⁶⁰.

***En 1972,
les habitants sont, enfin,
associés à l'aménagement de leur quartier.***

Il faut attendre, en effet, l'élaboration du projet de Maison de Quartier, pour que la nouvelle équipe municipale, conduite par Michel Crépeau, décide d'associer les habitants à l'élaboration du projet, aux côtés des architectes.

C'était la demande du C.A.D.I.M.. Ce mode d'élaboration concerté correspond à un refus de tout projet standard, identique pour toutes les Z.U.P.. Ce projet inclut, y compris, une gestion participative des utilisateurs. Il est accepté par la Mairie dans sa double vocation : sociale et culturelle.

257. « Naissance de l'Association d'animation et de défense des intérêts de Mireuil », *Sud-Ouest*, 17 février 1969, A.D.C.M., JX 262/128

258. « À Mireuil, premières interventions du C.A.D.I.M. », *Sud-Ouest*, 14 avril 1969, A.D.C.M., JX 262/129.

259. MIRAN, Guy, « À Mireuil : l'encadrement et l'équipement sont d'une insuffisance criante ! », *Sud-Ouest*, 24 janvier 1971, p.8, JX 262/139, A.D.C.M.

260. MIRAN, Guy, « Les activités des foyers de Mireuil. Elles n'intéressent, hélas, qu'une minorité », *Sud-Ouest*, 2 octobre 1971, A.D.C.M., JX 261/140,

Michel Crépeau affirme, à son propos, en 1972 : « Il faut que chacun puisse venir, s'installer, faire. Cela veut dire qu'on rencontrera tout ce qui fait la population de Mireuil : les gens pauvres et d'autres qui le sont moins ou pas du tout. Si un jour on y retrouve qu'une seule couche de cette population, alors il faudra tout remettre en question ».

La Maison de quartier, réalisée en 1976, inaugurée le 10 avril 1976, est conçue pour devenir le pôle d'animation du quartier, en lien avec la Maison de la Culture, située au centre-ville²⁶¹.

Cette décision enfin affichée, et mise en pratique, d'associer les habitants à l'aménagement de leur quartier remet en cause la démarche technocratique de l'École progressiste et la Charte d'Athènes.

Les architectes-urbanistes ne sont plus les seuls concepteurs des quartiers, selon un modèle standard, à partir de « l'homme-type » et de ses quatre grands besoins universels.

Cette volonté d'associer les habitants, inspire fortement l'équipe municipale, lors de la réalisation de la 2^{ème} Z.U.P., celle de Villeneuve-Des-Salines.

L'arrivée des premiers Villeneuvois s'y fera dans d'autres conditions d'équipement et de participation des habitants.

Nous le verrons dans notre troisième partie



*Photos 42 et 43.
Mireuil,
l'unique parc du quartier,
Photo MOULINIER, Henri, septembre 2010*

261. BRULAY, Fabien, *ibid*, p.51

II.3

Quand l'agglomération se défait.

Dans un contexte de croissance urbaine et de hausse de la valeur marchande des biens fonciers et immobiliers, s'accroît une différenciation des territoires urbains.

Les agglomérations connaissent une « tri-partition urbaine », qui correspond à une logique de partition sociale²⁶². L'agglomération rochelaise y échappe-t-elle ?

II.3.1

Un triple processus désagrégé dans les agglomérations françaises.

Jacques Donzelot, avec d'autres sociologues, met en évidence trois phénomènes concomitants et contemporains :

- Une « péri-urbanisation » : les classes moyennes vont habiter des pavillons en accession à la propriété dans des lotissements dans les communes périphériques. Les communes de la ceinture rochelaise en sont les témoins.
- Une « relégation » dans les grands ensembles qui, de plus en plus, concentrent des ménages pauvres, précaires. Villeneuve-Les-Salines, nous l'avons vu, n'y échappe pas.
- S'ajoute aux deux précédents phénomènes une « gentrification »²⁶³ des centres villes. A la faveur de rénovations d'immeubles, les loyers et coûts d'accession augmentent fortement, écartant les populations modestes au profit de ménages issus des classes supérieures. Le centre ville historique de La Rochelle voit, lui aussi, fleurir les immeubles rénovés accueillant ces catégories.

Cette transformation urbaine traduit des processus sociaux de séparation .

Ces processus ne se donnent à voir que par la transformation de l'espace urbain qu'ils induisent. « Celui-ci n'est plus le territoire propice à un affrontement plus ou moins généralisé des classes parce qu'il les rapproche. Au contraire, il permet, organise même leur séparation. Il les exile, les tient à distance, disposant une forme de sécurité adaptée à chacune : police visible et rassurante dans les centres, rondes régulières dans le périurbain, brigades anti-criminalité dans les cités, (...) ».

262. DONZELOT, Jacques, *Quand la ville se défait*, Paris, Seuil, 2006

263. Gentrification, mot d'origine anglaise, *gentry*, petite noblesse, terme qui traduit un embourgeoisement : processus par lequel le profil sociologique et social d'un quartier - les centres villes -, d'une commune, se transforme au profit d'une couche ou catégorie sociale supérieure.

Des « processus d'évitement », produits par la société elle-même, de bas en haut, manifestent une préoccupation de prendre de la distance avec ceux dont la proximité représente un préjudice potentiel. L'objectif est de constituer des formes d'entre-soi solidifiées, de différenciation dans le rapport aux autres, bien sûr, mais aussi par rapport à l'espace et au temps, en érigeant des barrières qui n'ont plus rien à voir avec le jeu de la distinction²⁶⁴.

En effet, avec la seule distinction, une position sociale justifie ou rêve sa domination sur celles qui lui sont inférieures.

Dans ces jeux de la distinction, selon Bourdieu²⁶⁵, chaque strate sociale reste ainsi dépendante de l'autre pour apprécier sa supériorité relative dans un système unifié au moins par ce mécanisme²⁶⁶.

Mais cette grille d'analyse ne donne pas vraiment une compréhension de cette tripartition urbaine que l'on voit se constituer.

II.3.2

Une logique de séparation

Il s'agit, en définitive, de l'apparition de ruptures quasi anthropologiques, majeures, entre les « états de villes » que constituent ces trois processus de séparation.

Ainsi, la manière de se retrouver entre soi pèse lourdement sur la nature de l'appartenance, sur le destin auquel elle renvoie, sur le mode de reconnaissance ou de non-reconnaissance du reste de la société.

La prise en compte de la fermeture entre ces trois états de ville permet de mesurer la véritable portée de cette logique de séparation : une diminution du sentiment d'inter-dépendance, de solidarité, la tentation pour les petites classes moyennes de renvoyer la population reléguée vers son pays d'origine, du moins d'incriminer la cause de sa présence sur le territoire national, cette « mondialisation » « par le bas » qu'est l'immigration vécue comme déstabilisant la société²⁶⁷.

La pauvreté tend, de plus en plus, à se recouper avec les territoires de la « relégation urbaine » que, pour une large part, dessine la géographie des grands ensembles, générant une ségrégation urbaine accentuée.

Sans doute, ce processus a-t-il permis à des populations très fragiles d'avoir un toit, mais il faut voir « le prix à payer » pour les grands ensembles, pour l'image du logement H.L.M., mais aussi pour ces populations marginalisées elles-mêmes.

Des territoires victimes d'un effet d'image.

Conséquence de tous ces éléments, et en même temps facteur d'aggravation, ces territoires sont et demeurent victimes d'un effet d'image.

Des reportages journalistiques, volontiers complaisants, sur les violences urbaines qui s'y déroulent de l'été 1981 à l'automne 2005, cet effet d'image est devenu la règle. Il conduit à une disqualification de ces quartiers et, plus grave encore, de leurs résidents, par un effet de « stigmatisation »²⁶⁸. Nous l'avons vu dans le chapitre précédent, Villeneuve-Les-Salines n'échappe à cet effet d'image. S'ajoute à cette situation un peuplement par des populations d'origine étrangère, mal intégrées dans l'économie et dans la société.

264. DONZELOT, Jacques, *ibid*, pp.54-55

265. BOURDIEU, Pierre, sociologue, 1930-2002, auteur de nombreux travaux, qui tous, à leur manière, mettent en perspective les logiques de la différence et de la domination sociales à l'œuvre dans les pratiques, les comportements et les goûts, Paris, *Dictionnaire d'Économie et de Sciences Sociales*, Nathan, 2006.

266. MAURIN, Eric, *Le Ghetto français. Enquête sur le séparatisme social*, Paris, 2004, Le Seuil.

267. DONZELOT, Jacques, *ibid*, p.55-56

268. PEILLON, Pierre, *ibid*.

II.3.3

Une désagrégation sociale de l'agglomération rochelaise ?

L'analyse des indicateurs sociaux pour les communes de l'agglomération rochelaise met en évidence un phénomène de zonage urbain.

Il est marqué pour ce qui concerne La Rochelle et ses deux Zone Urbaines Sensibles, dans le contexte d'une agglomération en pleine expansion urbaine, en lien avec son développement économique et touristique, son attrait en termes de résidences secondaires et de retraite.

Communes Sud de l'agglomération de La Rochelle	Revenu fiscal médian (par U.C.*) en 2006	Taux de chômage en 2006	Taux de ménages non-imposés	Part des HLM/ résidences principales
Angoulins	19 395	11,4	34,3	1,1
Aytré	17 001	11,8	38	15,8
Châtaillonn -Plage	18 559	12,9	40,1	1,7
Saint Vivien	17 384	11,8	<i>non déterminé</i>	<i>non déterminé</i>
Saint Xandre	19 213	7,0	26	0,8
Salles s/Mer	19 627	8,7	<i>non déterminé</i>	0,8
Agglomération	<i>non parvenu</i>	12,8	37,3	18,7

Communes Nord de l'agglomération de La Rochelle	Revenu fiscal médian (par U.C.*) en 2006	Taux de chômage en 2006	Taux de ménages non-imposés	Part des HLM/ résidences principales
Dompierre s/Mer	19 230	2,9	29,5	2,9
Esnandes	17 556	9,0	<i>non déterminé</i>	4,7
Lagord	21 356	7,9	27,3	4,3
L'Houmeau	21 821	9,8	23,6	3,2
Marsilly	20 140	8,4	29,0	<i>non déterminé</i>
Nieul s/Mer	19 755	7,5	26,7	6,2
Périgny	20 140	7,5	26,6	6,7
Puilboreau	19 700	8,7	26,5	3,7
Sainte- Soulle	18 557	8,5	30,7	<i>non déterminé</i>
Saint Rogatien	19 000	7,4	<i>non déterminé</i>	9,8
Saint Xandre	19 213	7,0	26	0,8

La Rochelle	Revenu fiscal médian (par U.C.*) en 2006	Taux de chômage en 2006	Taux de ménages non-imposés	Part des HLM/ résidences principales
La Rochelle dont :	15 921	16,1)	44,2	24,8
- Villeneuve Les Salines	11 344	** (17,6)	51,7	69,3
- Mireuil/Laleu La Pali.	13 126	** (13,6)	49,7	54,2
Agglomération	<i>non parvenu</i>	12,8	37,3	18,7

doc39.

Indicateurs sociaux pour les communes de l'agglomération rochelaise, reconstitution à partir de fiches par commune, classés en trois zones.

Système d'information Géographique de la politique de la ville édité par le Comité Interministériel des Villes

* U.C. : Unité de consommation

** Pour les quartiers en Zones Urbaines Sensibles (Villeneuve-Les-Salines et Mireuil / Laleu / La Pallice / La Rossignollette) : le taux de chômage est celui des demandeurs d'emploi de catégories 1, 2, 3 parmi les actifs 25-64 ans, n'ayant pas exercé une activité de 78 heures ou plus le mois précédent, alors que le taux de chômage utilisé par le recensement pour les communes en 2006 était celui des 15 ans et plus déclarés chômeurs (inscrits ou non à Pôle Emploi).

Les communes du sud, Angoulins-sur-Mer, Aytré, Saint Vivien, et même Châtelailon-Plage, conservent des secteurs encore populaires bien que l'accession à la propriété de standing s'y développe, renforçant la part des classes moyennes et supérieures.

Les communes du nord de l'agglomération, Lagord, L'Houmeau, Marsilly, Nieul-sur-Mer, Saint-Xandre, auxquelles il peut être ajouté Dompierre-sur-Mer et Périgny, regroupent des populations au niveau de revenu plus élevé, caractéristique des classes moyennes et cadres supérieurs.



doc40.

L'agglomération rochelaise (et, entouré, le territoire de la Communauté d'Agglomération de La Rochelle), Google, juillet 2010

La Commune de La Rochelle concentre les populations les plus précarisées, en particulier dans les deux secteurs classés en Zones Urbaines Sensibles : Villeneuve-Les-Salines et Mireuil / Laleu / La Pallice / La Rossignollette. D'autres poches de précarités peuvent y être ajoutées, telle la Cité des Géraniums à Saint-Éloi. La Rochelle a cependant des quartiers bien plus aisés, tel La Genette, près du Casino et du bord de mer. Aytré, commune qui jouxte La Rochelle, conserve elle aussi un peuplement populaire et même un quartier classé en zone sensible, la Résidence Karine, aujourd'hui promise à la démolition-reconstruction.